



Journée mondiale de l'alimentation 2023

Appel à l'action en faveur de l'eau

P.15

500 F CFA

Agritorch

www.agritorch.org



AGRITORCH

REVUE

Bimestriel d'informations et d'analyse sur l'économie agricole | N°005 Septembre - Octobre 2023

Relance de la production cotonnière P.3

Espoir permis !



Investissement agricole

Améliorer la santé des sols pour assurer la sécurité alimentaire P.5

● Le Togo va produire de l'engrais phosphaté

Pratiques agricoles durables à Kara :

Témoignages et expertise locale P.5

Pratiques agricoles durables à Kara :

Témoignages et expertise locale

L'agro écologie, l'agroforesterie, la rotation des cultures et des pâturages, la culture de couverture, la conservation des sols, l'agriculture biologique, l'utilisation des engrais verts, le système agricole intégré sont quelques pratiques agricoles durables. À Kara dans le nord Togo, les agriculteurs ne sont pas exempts de ces nouvelles pratiques. Voici ce qui se fait.

ALOU Bobossiunun quinquagénaire, cultivateur à Tchitchao depuis plus de 30 ans d'expérience a été témoin de changements importants dans les méthodes agricoles. « Ce qui a changé depuis un bon moment, c'est que nous voyons des collègues, des encadreurs et conseillers en agriculture qui viennent à notre niveau nous donner des conseils sur les mesures à adopter de nos jours pour améliorer notre environnement, notre avenir et pour une récolte plus fiable », dit-il.

« Au fur et à mesure que le temps passe nous perdons la richesse du sol, les agriculteurs et nous ne réussissons pas l'agriculture dans sa bonne forme. Ces dernières années par exemple, nous mettons l'accent sur le sarclage qui doit se faire juste après 21 jours si non il y a risque de ne rien avoir à la fin dans le cas du maïs », observe BANASSE Essozimna agriculteur à Lézié depuis 20 ans.

Pour l'expert du sol, Dr MAGAMANA Abalo-Esso « l'agriculture durable commence peu à peu à prendre de l'ampleur mais ce n'est pas encore ça », indique-t-il. Ce sentiment est partagé par quelques agriculteurs de la Kozah, qui ressentent l'impact du changement climatique et comprennent l'importance des pratiques agricoles résilientes.

Face à la réalité

Alors que de nombreux agriculteurs locaux épousent le désir d'adopter des méthodes plus écologiques, les défis ne manquent pas. Les contraintes financières, le manque de savoir-faire technique et la baisse initiale des rendements lors de la transition peuvent être décourageants. « Je ne maîtrise pas vraiment ces pratiques durables mais ce que je pratique c'est le compostage. Et ce dernier nous est insuffisant et nous achetons les engrais chimiques pour compléter », précise ALOU Bobossi. « Lorsque nous utilisons par exemple les engrais vert la production est bonne mais c'est les moyens qui nous manquent », dit-il.

Pour l'expert du sol, les agriculteurs font face aux problèmes de main d'œuvre, du coût et de la disponibilité pour des pratiques agricoles durables. « Aujourd'hui, les agriculteurs utilisent les pesticides parce que c'est plus facile par rapport aux procédés qui s'inscrivent dans la dynamique de l'agriculture durable comme la fabrication des matières organiques, l'utilisation de résidus de récoltes et autres », a-t-il mentionné.

L'alternative

Pour le Dr MAGAMANA Abalo-Esso, il existe des moyens pour relever ce défi : « Vue que les sols sont pauvres dans notre région, si un agriculteur exploite 10 hectares il faut qu'il commence par reboiser et ne pas laisser un



champ sans arbres. Ensuite l'agriculteur peut apporter de la matière organique progressivement au fil des ans jusqu'à couvrir ses dix hectares », a-t-il expliqué.

Il existe des initiatives et des programmes mis en place qui aident les agriculteurs à faire la transition vers des pratiques durables. Comme le souligne, Dr MAGAMANA Abalo-Esso « il y a des initiatives, il y a aussi des organisations ou bien les instituts qui forment les agriculteurs sur la mise en place de ces pratiques agricoles durables. Dans la région ces initiatives sont souvent relayées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG). On peut aussi noter des initiatives d'emménagement des bas-fonds, de plantation d'arbre », dit-il.

« Quand on parle d'institutions, il y a les institutions étatiques telles que l'ITRA qui fait la promotion de ces initiatives, qui a un programme appelé Gestion des Ressources Naturelles (GRN). Ce programme travaille sur le sol et la manière de l'utiliser durablement. L'Institut de Conseils d'Appui Technique (ICAT) quant à lui, travaille en collaboration avec l'ITRA. Il y a également des ONG qui font aussi du travail par apport à cela par exemple l'ONG Action Sociales pour l'Environnement et le développement en Afrique (ASEDA) basé à Kanté, il y a également le Centre International de Développement Agropastoral (CIDAP Togo) à Niamtougou. Pour les ONG, il y en a beaucoup qui forment les agriculteurs », a-t-il fait savoir.

Un nombre croissant de consommateurs s'estiment prêts à supporter le coût des produits cultivés de manière durable. « Je suis prêt à faire cet effort pour payer un supplément pour les produits cultivés de manière durable parce que

actuellement nous tous on veut manger naturel, on veut manger un produit saint. On dit souvent que notre premier médicament c'est ce que nous mettons dans le ventre »,

explique Maklawè DADJA, père de famille. « C'est un peu difficile d'aller demander aux producteurs les conditions dans lesquelles sont cultivés les produits disponibles sur le marché. On fait avec », a-t-il ajouté.

Plaki SIMLIWA

Agritorch **REVUE**
trimestriel d'informations et d'analyse sur l'économie agricole

Récépissé N°0633/20/
12/2021/HAAC
Tel : (+228) 92 07 42 45
 01 BP 4786 Lomé-Togo
E-mail : contact@agritorch.org
Siège : Voie pavée quittant
le marché Gbossimé pour
le chateau d'eau TDE Tokoin
Directeur de publication
 David K. SOKLOU
 (90 11 61 33 / 99 02 78 83)
Rédacteur en Chef
 Midas K. A. TIGOSSOU
 (90 16 47 09)
Rédaction
 David SOKLOU
 Midas K. A. TIGOSSOU
 Gilles AMOUSSOU
 Firmin TCHOUKOU
Infographie
 As Kadi (90 86 12 13)
 Nombre de tirage
 1000 exemplaires

Relance de la production cotonnière :**Espoir permis !**

Au regard de sa contribution à l'économie du pays, la production cotonnière togolaise est appelée à retrouver ses lettres de noblesse après la baisse de production enregistrées ces dernières années. Les acteurs de cette filière stratégique prennent la mesure de la chose, avec notamment des engagements pour remonter la pente. Et le moins que l'on puisse dire avec les données de la campagne en cours, est que l'espoir est permis en faveur pour un avenir prometteur.

Autrefois florissant, le coton togolais est à la peine ces dernières années. La production est passée de 116.579 tonnes en 2019-2020 à 67.180 tonnes en 2020-2021, 52.000 tonnes en 2021-2022 et à 46.500 tonne pour la campagne 2022-2023, **ceci** malgré les efforts de redynamisation du secteur. Des efforts poursuivis avec l'ouverture en 2020 du capital de la Nouvelle société cotonnière du Togo (SNCT) au groupe OLAM, un partenaire privé de renom fortement impliqué dans la production, l'égrenage, la commercialisation du coton graine et la transformation industrielle.

Pour le cas particulier de la campagne de l'année dernière, les raisons évoquées sont liées aux problèmes de la pluviométrie avec le changement climatique (irrégularité des pluies et des poches de sécheresse importantes), ce qui a fortement impacté la production, ajoutées à l'apparition d'un nouveau ravageur notamment les Jassides qui a touché l'ensemble des pays cotonniers de la sous-région.

Renforcer la productivité

A ce jour, le grand défi reste donc l'amélioration de la productivité et du rendement, en renforçant le leadership et les capacités des groupements de producteurs, avec en ligne de mire, l'objectif de produire 93.500 tonnes de coton graine à la campagne 2023-2024. A cet effet, la NSCT et surtout les producteurs regroupés au sein de la Fédération Nationale des Groupements des Producteurs de Coton (FNGPC COOP-CA) sont très attendus pour jouer leur rôle dans la mobilisation des producteurs et la recherche constante de solutions innovantes permettant d'améliorer les productions et les rendements.

« Les cotonculteurs retroussent les manches et s'engagent ardemment afin que les meilleurs résultats soient au rendez-vous. Nous pouvons affirmer ici en toute fierté que dans la perspective des 93.500 tonnes, les producteurs de coton ont déjà emblavé plus de 105.000 hectares, soit une réalisation de 95,45 %. L'horizon s'annonce donc prometteur », rassure le président de la FNGPC COOP-CA, Koussouwé KOUROUFEI.

« Les producteurs de coton font déjà leur part. Pour les accompagner et les motiver à pouvoir répondre bien efficacement au souhait de tous, il est important et indispensable que les efforts de ces derniers soient accompagnés en termes de disponibilité des intrants, notamment les engrais », a-t-il souhaité. « C'est vraiment

progressivement ses lettres de noblesse.

Pour ce qui est du cas des ravageurs appelés Jassides, des études ont été en effet menées sur cette espèce, ce qui a permis d'identifier une nouvelle molécule mise à



Le Président de la FNGPC dans un champs de coton

impératif, car le constat est réel : cette campagne, grâce aux conditions pluviométriques favorables, beaucoup de superficies ont été emblavées sur toute l'étendue du territoire principalement dans les grandes zones de production ; mais seulement, les engrais ne suivent pas comme il se doit pour que le traitement des champs de coton soit efficace », a expliqué Koussouwé KOUROUFEI, tout en attirant l'attention du partenaire qui est la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) pour que les dispositions idoines soient rapidement prises afin que les cotonculteurs se rassurent dans leur engagement. D'autant plus que la production se fait en collaboration avec la NSCT qui est le partenaire de la FNGPC et qui met à sa disposition les semences, les engrais et autres produits de traitement.

Appui de six (06) milliards F CFA

Dans le cadre de la redynamisation et de la relance du secteur, les producteurs ont reçu pour la campagne en cours un important appui du gouvernement à hauteur de six (06) milliards de F CFA. Ceci pour que les producteurs puissent réellement faire face aux différents problèmes que connaît la filière, la rendre plus performante et engranger de meilleurs résultats. Ceci a notamment permis une baisse du prix des intrants et des produits (phytosanitaires, engrais), de faire désormais face aux insectes ravageurs (Jassides), et de mettre en œuvre différentes stratégies pour que l'or blanc togolais retrouve

disposition des producteurs par la NSCT, offrant de bons résultats.

« Je pense que l'espoir est permis dans la relance de la production du coton, mais seulement nous attirons l'attention de nos amis producteurs à respecter les itinéraires techniques. Il y a des gens aujourd'hui qui n'aimant pas écouter les ATC et les coordonnateurs pour utiliser les produits appropriés. Nous les conseillons de respecter les itinéraires techniques pour qu'il n'y ai pas de problème. Donc l'espoir est permis pour aller à la relance de la production du coton. La campagne en cours s'annonce bien parce que nous avons une bonne pluviométrie, il y a l'humidité. Cette année, on a les produits contre les insectes qui faisaient l'objet d'inquiétude l'année passée à savoir les Jassides », s'est réjoui le président de la FNGPC.

Dans cette filière, l'attention du gouvernement est également traduite par l'entrée du groupe OLAM dans le capital de la NSCT, la mise en place d'une unité de transformation du coton sur le site de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), l'adoption d'une politique de l'industrie du textile et de l'habillement du Togo et la subvention des intrants du coton.

Il faut souligner qu'au Togo, la filière cotonnière est la première culture de rente des exploitations agricoles, et intervient pour une part importante à l'économie avec une contribution de 1 à 4,3 % au PIB du pays selon les années.

David S.

Accroître les financements au secteur agricole

C'est l'un des grands souhaits de Sani Yaya, ministre togolais en charge de l'économie et des finances. Le sujet est d'ailleurs régulièrement évoqué par les acteurs des milieux économiques et agricoles.

A la deuxième réunion ordinaire du Conseil National du Crédit (CNC) au titre de l'année 2023, le ministre Sani Yaya a en effet encouragé les premiers dirigeants du secteur financier à accélérer leurs initiatives dans certains domaines clés au rang desquels, l'accroissement continu des financements aux micros, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux secteurs de l'habitat et de l'agriculture.

Il s'est notamment félicité de ce que le taux d'inflation s'est établi à 5,8 % à fin mai 2023, contre 8 % un an plus tôt, en liaison principalement avec les bons résultats de la campagne agricole précédente qui ont permis un approvisionnement favorable des marchés. A cela s'ajoute les impacts des diverses initiatives du Gouvernement visant à lutter contre la cherté de la vie.

« La campagne agricole en cours a globalement bien démarré, avec une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations sur toute l'étendue du territoire national », s'est-il réjoui.

Il faut souligner que cette réunion ordinaire du Conseil National du Crédit a porté sur l'examen de l'évolution de la situation économique et du système financier à fin mars 2023, et des échanges sur les facteurs de blocage du financement du secteur de l'habitat.

Au Togo où l'agriculture représente plus de 40 % du PIB togolais, et occupe près de 65 % de sa population active, le financement du secteur demeure une préoccupation. Le secteur reste sous financé. En 2019 par exemple, seulement 0,2 % du total des crédits bancaires y a été accordé. Cependant, de nouveaux dispositifs de ces dernières années notamment le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA SA), le Fonds

établissements financiers du pays veulent d'abord bien s'assurer que le nouveau Code foncier facilite l'accès aux terres, de recourir



Sani Yaya, Le ministre de l'Economie et des Finances

National de la Finance Inclusive avec son produit AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers) et le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) piloté par le ministère en charge de l'inclusion financière entre autres, permettent d'élever le niveau de financement. En exemple avec la création du MIFA, les efforts ont été portés à 4,6 % du total des prêts mis en place par les banques. Ce qui toutefois, demeure encore très insuffisant par rapport aux besoins.

Pour ouvrir davantage leurs caisses, les professionnelles des banques et

temporairement à des mesures protectionnistes pour limiter les imports et exports de certains produits agricoles pour développer davantage la production et la consommation locale. Par ailleurs, il est aussi question de doter les coopératives agricoles d'une forme juridique, de promouvoir le développement des infrastructures en termes de retenues d'eau, de transport, d'entrepôts de stockage et des unités de transformation. Des défis qui restent à relever, malgré les efforts de l'Etat et ses partenaires.

David

Interview

Le reporter d'images devenu agriculteur à Badja

Germain AVOUGBA, reporter photo-vidéo de formation a renoué avec la terre depuis 2006. Son amour pour la terre fait suite à une formation en entrepreneuriat à l'ancienne école IDH en 2006. Aujourd'hui, il est responsable du centre de développement agro-écologique et artisanal situé à Badja (à 40km ouest de Lomé). Germain partage sa vie entre Badja et Lomé. Il nous en parle.

Parlez-nous de votre centre ?

Le centre forme les paysans de la préfecture de l'Ave et d'ailleurs dans les bonnes pratiques agro-écologiques (fabrication des biofertilisants et des bio-pesticides), les semences locales dites paysannes, les courbes de niveau qui conduisent aux poses de diguettes (cordons pierreux.... et les différentes formes de Labour. Le centre aide aussi les enfants démunis pour les kits scolaires et l'apprentissage à la lecture

pratiquez ?

Nous faisons l'agro écologie en évitant l'utilisation des fertilisants et pesticides chimiques, pas de brûlure et l'utilisation d'engins lourds.

Vous évoluez dans quelle filière ?

Nous évoluons dans toutes les filières pour satisfaire nos consommateurs (Maïs, manioc patates douces igname toute sorte de légumes le soja.....

Vous faites de l'agro écologie, décrivez-nous concrètement comment vous le

Quelles sont vos conditions de travail au quotidien et les difficultés ?

Nous travaillons avec les ouvriers journaliers à l'aide des outils rudimentaires (la houe, la dabas, les manchettes....) les difficultés sont énormes (la pénibilité du travail, l'absence d'ouvriers agricole, le manque de subvention aux paysans le manque du marché des produits bio, la vieillesse des outils agricole....

Donnez-nous un résumé de ce qui a été fait depuis la création du centre ?

Bientôt deux ans et demi nous avons formé 50 producteurs de tout genre sur les bonnes pratiques de l'agro écologie. Nous avons produit et vendu sur le plan local, nous avons aussi accompagné 15 enfants nécessiteux

Vous êtes dans la filière soja, parlez-
Suite à la page 9

Investissement agricole :

Améliorer la santé des sols pour assurer la sécurité alimentaire

● Le Togo va produire de l'engrais phosphaté

Les questions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle demeurent une préoccupation majeure pour le Togo et les autres pays de la sous région ouest africaine. Au rang des leviers sur lesquels les gouvernements peuvent s'appuyer pour un renforcement de la productivité agricole, figure l'amélioration de la santé des sols avec notamment les engrais minéraux ou organiques. Des efforts et engagements sont amorcés dans ce sens, mais de grands défis restent à relever. Tous les acteurs conviennent qu'une gestion intégrée de la fertilité ainsi que le maintien et la restauration de la santé des sols constituent le moyen d'assurer la résilience des systèmes alimentaires.

Le 31 mai 2023 à Lomé, la santé des sols a été déclarée comme un pilier critique de la sécurité alimentaire et d'un modèle agricole durable ; et par conséquent, les programmes de sa préservation/restauration doivent bénéficier du financement des partenaires au développement et des budgets des Etats. C'était à l'issue d'une Table ronde de haut niveau sur la fertilisation et la santé des sols autour du thème « *Cultiver l'avenir en nourrissant les sols* ».

A l'issue des travaux de cette Table ronde conjointement par le gouvernement togolais, la Banque mondiale, et la CEDEAO, les chefs d'État et ministres d'Afrique de l'Ouest ont affirmé leur engagement en faveur d'une accélération des investissements et des réformes pour rendre les engrais plus accessibles et plus abordables. L'adoption d'une feuille de route sur la santé des sols a été également approuvée par les délégations pays en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, du président nigérien Mohamed Bazoum, et du président Umaro Sissoco Embaló de Guinée Bissau. Une rencontre internationale de haut niveau qui a le mérite de relancer le débat sur l'enjeu de cet intrant stratégique qu'est l'engrais.

Une filière en souffrance

Dans les pays de la sous région, le développement du secteur agricole est fortement entravé par la mauvaise santé de sols, caractérisée par leur carence en nutriments, elle-même liée à un déficit d'apport en engrais. La crise mondiale de la filière des engrais, exacerbée par la guerre en Ukraine, la pandémie de COVID-19, ainsi que la crise énergétique, a considérablement amplifié ce déficit, notamment en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le diagnostic des problèmes rencontrés dans la région au niveau de la filière engrais est maintenant assez bien connu. Pour ce qui concerne l'offre, il faut relever que le marché des engrais fait face à de nombreuses difficultés et qui sont liées entre autres, à un climat des affaires peu favorable avec une réglementation excessive et inadaptée, un circuit d'approvisionnement très étendu et très



complexe et qui est caractérisé par une logistique de transport, de stockage et de distribution inadaptée entraînant des coûts de transactions trop élevés, des mécanismes de financement inadaptés, une demande dispersée en raison de la multitude de petits marchés fragmentés et mal connectés, des politiques de subventions inadaptées, et enfin des capacités de production locales largement inexploitées.

Au niveau de la demande, il faut souligner que même si les besoins sont très élevés, force est de constater que les commandes sont généralement très réduites. Cet état de fait s'explique par la combinaison de différents facteurs parmi lesquels le coût élevé des engrais par rapport au coût global des productions et par rapport aux faibles marges qui sont réalisées par les producteurs, le manque d'information sur la disponibilité et le coût des engrais sur le marché, l'accès limité des agriculteurs à des sources appropriées de financement, et le manque d'efficacité dans l'utilisation des engrais par des agriculteurs insuffisamment formés et encadrés, à cause notamment d'une mauvaise valorisation de

l'ensemble des connaissances acquises.

Malgré quelques progrès enregistrés par certains pays dans la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais (atteindre 50 kg/ha/an de nutriments en moyenne), force est de constater que les objectifs n'ont généralement pas été atteints. L'utilisation

d'engrais minéraux en Afrique sub-saharienne, avec à peine 20 kg³ de nutriments par an et par hectare de terres cultivées, reste encore très faible par rapport à la moyenne mondiale qui est de 146 kg/ha (175 kg/ha en Inde et 393 kg/ha en Chine), et ne permet pas de compenser la perte des éléments nutritifs du sol qui sont emportés chaque année via la production agricole et la dégradation des sols. En conséquence et en termes de valeur absolue, les rendements des céréales restent excessivement faibles, avec des moyennes avoisinant 1,45 t/ha, comparées à des moyennes de 3,20 t/ha en Inde et à 6,08 t/ha en Chine, sans parler de la faible valeur nutritionnelle de certaines denrées produites.

L'engagement sous régional

C'est à juste titre qu'à l'issue de la table ronde de Lomé, la déclaration approuvée par les dirigeants régionaux porte sur une série d'objectifs et de mesures concrètes, à savoir : le triplement de la consommation d'engrais et le doublement de la production agricole d'ici 2035 grâce à l'adoption d'une approche

Suite à la page 6

Améliorer la santé des sols pour assurer la sécurité alimentaire

Suite de la page 5

intégrée de la gestion des terres et de la restauration de la santé des sols ; une amélioration urgente de l'accès aux engrais minéraux et organiques pour les petits exploitants agricoles, avec un focus sur les cultures résilientes au climat afin de garantir la sécurité alimentaire des habitants de la région ; l'adoption de mesures politiques visant à faciliter l'accès et l'utilisation d'engrais en éliminant les frais de douane et les taxes, en promouvant la transparence, et en développant les capacités en matière de contrôle de qualité et de traçabilité, par l'établissement du Comité ouest africain de contrôle de la qualité des engrais.

Egalement au chapitre des objectifs et mesures, il faut souligner le renforcement des systèmes de recherche et développement dans le domaine de la gestion durable des terres, y compris par l'adoption de nouvelles technologies ; la promotion des investissements dans le domaine des transports, de l'expédition, et des infrastructures de stockage, ainsi que la mise en place de mécanismes de financement et de partage des risques pour les fabricants d'intrants et les distributeurs au sein de la région ; et le renforcement de la collaboration régionale pour améliorer la production, l'achat et la distribution des engrais organiques et minéraux dans l'espace communautaire par l'opérationnalisation du Mécanisme africain de financement du développement des engrais.

« Sans vision, sans stratégie, les engrais passent bien vite d'une promesse de restauration des sols à la cause de leur détérioration », a estimé le **chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé**. « Face à ce besoin de trouver un juste équilibre, la planification et l'implication de l'État s'imposent. C'est pourquoi je suis favorable à une planification régionale », a-t-il fait savoir. « Derrière les mots d'intrants et de santé des sols, c'est la vie quotidienne de millions d'Africains et surtout leur sécurité alimentaire qui est en jeu. Dès lors, il n'y a pas de sujet plus fondamental que celui de l'agriculture régionale et particulièrement de la gestion de la terre qui la porte », a expliqué le dirigeant togolais.

Les efforts du Togo

Garantir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo par la production nationale, et renforcer les industries de transformation agroalimentaires, source de création d'emplois décents et durables en particulier pour les femmes et les jeunes : tel est l'objectif de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 en ce qui concerne le secteur agricole. Dans cette logique, le gouvernement à travers le ministère

de l'agriculture, s'est engagé à améliorer la santé des sols et à mobiliser d'importantes quantités d'engrais au cours des campagnes agricoles.

L'une des actions phares réalisées est l'établissement de la carte de fertilité des sols assortie de recommandations de nouvelles formules d'engrais spécifiques aux différentes zones de production.

« Le gouvernement a eu aussi la vision d'anticiper sur la l'établissement de la carte de fertilité de nos sols et le pays reste l'un des

au soutien aux initiatives locales, et la promotion des pratiques d'agriculture durable dans les exploitations (agroforesterie, agro écologie, gestion intégrée de la fertilité des sols, agriculture biologique).

Des dispositions ont été prises en effet pour que les engrais soient disponibles, non seulement en qualité, mais aussi en quantité suffisante pour le pays. La quantité d'engrais disponible est passée de 80.000 tonnes lors de la campagne de l'année dernière à 138.000 tonnes d'engrais pour la campagne agricole



Echange de paraphe entre Mostafa Terrab, et la ministre Mawunyo Mila Aziabile

rare pays de la sous région à avoir vraiment une carte de fertilité de ses sols. Ça veut dire que chaque centimètre carré de notre pays a été analysé et on peut dire ce que ce centimètre carré contient en élément fertilisant naturel et ce qu'on peut apporter de façon additionnel en engrais pour que toutes les spéculations quelles qu'elles soient puissent donner le meilleur rendement. Donc c'est déjà un atout et sur la base de nos phosphates, il y aura seulement qu'à avoir des éléments additionnels et nous pourront ainsi mettre à la disposition des producteurs, des engrais adaptés à nos sols et à nos cultures pour booster la production à tous les niveaux », avait expliqué lors de la table ronde Lomé, le Directeur général de la Centrale d'Achat et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA) Nana Nanfamé.

A cela s'ajoute la facilitation de l'accès aux intrants notamment les engrais minéraux grâce à la disponibilité et l'octroi de subvention sur le prix des engrais aux petits producteurs, la promotion de la fabrication et de l'utilisation des engrais organiques grâce

2023-2024, selon la CAGIA.

Des innovations ont été également introduites dans le cadre de la distribution des engrais pour la campagne de cette année, en tenant compte des doléances et observation des producteurs.

« Pour cette campagne, les producteurs organisés au niveau des Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP) sont directement servis. Les producteurs organisés en coopérative remontent les besoins qui sont appréciés par l'encadrement et sont directement servis. Les producteurs de la campagne dernière qui s'étaient déjà inscrits au niveau des fichiers sont désormais dans la base de données et ils vont directement au niveau de ces magasins et avec ces fichiers, ils sont servis. Donc voilà les innovations et facilitations que nous avons introduites pour non seulement permettre le rapprochement de ces engrais de ces producteurs, mais aussi assurer le meilleur service », a fait savoir Nana Nanfamé.

« Il est aussi important de noter qu'en

Suite à la page 7

Commercialisation de l'orange au Bénin : Un marché très affluant et rentable

Au Bénin, l'Orange encore appelé « Yovozin » est principalement réparti entre les départements du Zou et du Couffo. Nous sommes au mois de juillet et la saison de l'Orange bat déjà son plein. Entre producteurs et consommateurs se trouve de l'affluent et des braves personnes, maillon important de distributions de ces agrumes.

En cette période de froid, divers fruits dont l'orange abondent sur les marchés du Bénin principalement ceux du Zou et du Couffo. Toute la journée, plusieurs personnes affluent vers ces marchés pour s'approvisionner avant de descendre les quartiers et autres points de vente dans les rues. Dans ces marchés, les commerçantes étalent leurs produits comme bon leur semble. Les camions et les tricycles stationnent, soit pour décharger ou charger les marchandises. A l'heure actuelle, la disponibilité de l'orange est perceptible un peu partout dans le marché. A en croire certains grossistes, des commerçants détaillants et ambulants viennent de Cotonou, Porto-Novo et même de Lomé pour se ravitailler.

La commune de Klouékanmey tire son bénéfice de la collecte des taxes au niveau des transporteurs. Pour charger un bâcher, c'est à 4 000F CFA et si c'est un véhicule à huit (08) places, on le fait à 3 000F CFA. En ce qui concerne les tricycles, on le fait à 500 F CFA et si c'est bien rempli, ça fait 1 000F CFA. En effet, le prix du sac d'orange selon une grossiste de Za-Kpota, varie entre 5.000F à 7.000F CFA. Et les revendeuses le vendent à leur tour une fois à Cotonou à 9 000 voire 10 000FCFA le Sac. Les détaillants peuvent le revendre à 200F CFA



voire 400F CFA, un certain nombre de lot. « Comparativement à l'année dernière c'est un peu cher », confie Victorine Yabo, revendeuse dans le marché de Tokpa, avant d'ajouter que chaque année, à pareil moment, c'est le seul commerce qu'elle exerce. Et après, lorsqu'arrive la période de la mangue, elle

change de fusil d'épaule. Une autre revendeuse contactée au Marché de Bohicon va dire :

« J'achète toujours pour 5000F et je

revends par unité en raison de 25F ou 50F. Et parfois, je vends aussi les trois unités d'orange à 100F ».

Selon elle, les produits qu'elle vend sont de bonne qualité. « J'ai toujours choisi les

Suite à la page 8

Améliorer la santé des sols pour assurer la sécurité alimentaire

Suite de la page 6

l'espace de deux (02) campagnes, le nombre de magasins a plus que doublé. Il y a de cela deux ans, on était autour d'une centaine de magasins, aujourd'hui pour cette campagne nous avons 226 magasins. Et ces magasins sont ouverts à travers toute l'étendue du territoire et nous projetons à terme si les moyens le permettent, d'aller pourquoi pas à 400 magasins à savoir « un canton un magasin ». Beaucoup d'efforts sont donc faits pour rapprocher les magasins des producteurs », a-t-il ajouté.

Ces nouvelles dispositions et engagements sont salués au niveau de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP). « La CTOP est satisfaite de l'accessibilité et de la distribution des engrais sur l'ensemble du territoire. Nous n'enregistrons aucune plainte. Nous apprécions également la qualité de ces engrais qui ont été mis à notre disposition »,

s'est réjoui le Président de la CTOP, OLOU-ADARA Ayéfoumi.

Production locale de l'engrais phosphaté

Dans sa volonté de moderniser son secteur agricole et d'assurer la souveraineté alimentaire, le Togo ne lésine pas sur les moyens pour mobiliser les ressources nécessaires. Les pourparlers avec des partenaires ont donné des fruits. Le pays qui figure parmi les quelques rares pays producteurs de phosphate bénéficiera en effet d'un soutien technique du Groupe OCP Afrique pour mener à bien les études de faisabilité nécessaires à l'établissement d'une usine d'engrais phosphaté. Le protocole d'entente a été déjà signé en mai dernier à Lomé entre le Directeur général du groupe OCP Afrique Mostafa Terrab, et la ministre de l'Énergie et des mines Mme Mawunyo Mila Aziabile, en présence du chef de l'Etat Faure

Gnassingbé. Cette volonté de produire localement de l'engrais participe à la volonté d'assurer une certaine autonomie en termes de disponibilité de cet intrant pour nourrir les sols et renforcer la productivité agricole et la sécurité alimentaire du pays.

Au demeurant, la souveraineté que les dirigeants appellent de tous leurs vœux passera ainsi aussi l'attention particulière à accorder à la santé des sols qui sont un important facteur de production. La volonté y est déjà. Le grand souhait est que les ambitions exprimées soient concrétisées et traduites en actions pour renforcer la participation du secteur à la sécurité alimentaire et à la croissance économique des pays dans une sous région à la reconquête de son autosuffisance alimentaire.

David S.

Soja bio

Les performances du Togo célébrées à Atakpamé

Les producteurs, transformateurs et commerçants de soja biologique au Togo ont célébré le lundi 04 septembre 2023, la 1ère édition de la journée nationale de consolidation des performances du Togo dans la chaîne de valeur de production de soja biologique dans la commune Ogou 1.

C'est une initiative du groupe Jonction de Croissance Agricole au Togo et sa fondation Équilibre, Environnement, Sécurité Alimentaire (EESA-JCAT) basée à Atakpamé. Cette journée a été observée en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le gouvernement togolais.

La manifestation a regroupé la fédération nationale des coopératives productrices du soja au Togo (FNCPS), des structures d'encadrement, l'association nationale des commerçants exportateurs du soja (ANCES), l'association Togolaise des Transformateurs de Soja, des personnes ressources et d'appui technique et les autorités.

Les activités ont été marquées par la présentation du rapport sur l'exportation et la commercialisation du soja (conventionnel et biologique) au Togo au cours des campagnes agricoles de 2018-2022. Cette présentation a été couplée de celle du rapport de l'Union européenne (UE) sur la commercialisation du soja biologique au Togo.

Les acteurs ont été également sensibilisés sur les conditions d'obtention d'agrément et sur le respect des nouvelles réglementations de l'UE sur les produits agroalimentaires biologiques. Ceci pour les motiver à plus aider le Togo pour le maintien de sa belle performance au cours des quatre dernières années parmi les pays exportateurs du soja bio vers l'espace Schengen.

Selon lesdits rapports, le Togo occupe le 1^{er} rang dans les exportations par ses volumes successifs à savoir 19700t, 42300t,

gouvernement pour sa vision de faire de l'agriculture Togolaise, un moteur de croissance économique.



Des acteurs du soja bio

51000t, 63302t et 120094t.

La filière prévoit pour la campagne 2023-2024, 350 000 tonnes comparativement à 300 000 l'an dernier.

De grands défis et contraintes ont été soulignés par les acteurs qui ont formulé un plaidoyer à l'endroit des autorités et des partenaires techniques et financiers pour développer le soja biologique au Togo. Ils ont aussi demandé aux banques commerciales et les institutions de microfinance et aux ONG de continuer par appuyer leur filière.

Le représentant du préfet de l'Ogou, M. Kondo Kpapou a félicité les producteurs dans leurs prouesses et leur a demandé de préserver les acquis. Pour lui, cette tendance haussière du secteur doit toute sa reconnaissance au

Pour le président de EESA JCAT M. Toyo Yao, la filière du soja se donne de nouveaux objectifs avec pour cible, une production annuelle de 500 000 tonnes d'ici 2028. Il a mis l'accent sur la nécessité de développer l'accès à la consommation de soja par la transformation, d'accroître la valeur ajoutée à l'exportation, d'améliorer la productivité et la compétitivité de cette filière et de renforcer le soutien à la structuration et à la professionnalisation du CIFS.

Les travaux se sont déroulés en présence du point focal FAO au Togo, M. Dziwa Oyétoundé, le représentant du conseil interprofessionnel de la filière soja au Togo (CIFES) M. Kadzakade Komlan et le représentant du maire de la commune Ogou I Dr. Kassamada Komlan.

Commercialisation de l'orange au Bénin : Un marché très affluant et rentable

Suite de la page 7

oranges qui sont de bonne qualité, car il arrive souvent de trouver des mauvaises oranges. Au niveau de mon point de vente, je vends plusieurs fruits en plus de l'orange. J'ai fait deux ans dans ce commerce, je gagne très bien ma vie», dit-elle avec fierté. A côté de ce commerce d'orange, il y a une autre activité qui se développe dans ces différents points de vente, celle de docker pratiquée par plusieurs jeunes dont l'âge varie de 14 ans à plus. Ces jeunes utilisent leur force physique pour décharger ou charger les sacs d'oranges pour le compte des clients moyennant une rémunération. Cette activité leur permet de se faire quelques sous malgré

tout le danger qu'il encoure.

Des oranges partiellement épluchées

Par ailleurs, le Bénin produit aujourd'hui moins de 150 000 tonnes d'oranges par an, toutes variétés confondues. Parmi les variétés généralement produites, on retrouve la Pineapple, le Tangelo (mélange orange/mandarine), la Clémentine, le Wikiwane, la Fortune, la Dancy, la Valencia late, et le Limettier rangpur. Consommée fraîche en nature et en jus, l'orange est un fruit riche en flavonoïdes, composants antioxydants qui permettent de lutter contre les radicaux libres, responsables du vieillissement de la peau et de nombreuses pathologies. Elle contient

également des glucides assimilés à des sucres qui apportent rapidement de l'énergie à l'organisme.

Ce commerce florissant des oranges béninoises s'est exporté à Lomé. Les anciens véhicules dit « bâchet » d'immatriculation béninoise sont perceptibles aux encablures de certains marchés en train de décharger des oranges. A côté, les grossistes procèdent au tri et au comptage du fruit.

Organisations paysannes :

Un Plan stratégique 2023-2027 pour la CTOP

La Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) dispose depuis juillet dernier d'un Plan stratégique pour le compte de la période 2023-2027. Le document adopté lors de la 6^{ème} convention ordinaire de l'organisation qui a également connu la reconduction de Olou-Adara Ayéfoumi au poste de Président du Conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois (03) ans.

Aller encore plus loin : c'est l'engagement de la CTOP qui compte à ce jour au total 22 fédérations membres, avec plus de 550.000 producteurs (pêcheurs, éleveurs, culture vivrières, acteurs des cultures de rente, et les transformateurs entre autres).

Les grands chantiers à venir sont organisés en trois (03) axes en lien avec le nouveau Plan stratégique 2023-2027 : amélioration de la connaissance du monde paysan (ce qu'il fait, le type d'agriculture entre autres), adaptation des services économiques aux besoins des membres de la CTOP, et le renforcement des partenariats.

« Nous avons logé beaucoup d'actions pour rendre les services économiques adéquates à nos membres parce qu'il faut qu'on arrive à créer de la richesse. Nous voulons renforcer les coopératives et les amener à un niveau où les coopérateurs doivent se sentir entrepreneurs au lieu d'être des agriculteurs de subsistance. Nous allons aussi dans notre plan d'action essayer de relever le niveau de partenariat pour que ça reste dans la durée et plus productifs au niveau des producteurs et qu'on puisse aussi accompagner le gouvernement togolais à dérouler le programme inscrit dans la feuille de route », a expliqué Olou-Adara Ayéfoumi.

Une place importante est également accordée à l'agriculture familiale, au regard du processus de transformation de



Olou-Adara Ayéfoumi

l'agriculture togolaise depuis quelques années, avec les avancées réalisées mais aussi des défis à relever par les différents acteurs pour garantir un développement agricole inclusif, durable et prospère dans le pays.

« Cette transformation se matérialise par de nombreuses réformes et des réalisations dans le cadre de la feuille de route du Gouvernement pour le secteur agricole à l'horizon 2025. Dans ce contexte, les agriculteurs familiaux togolais qui représentent

la majorité des acteurs du secteur agricole au Togo et qui produisent l'essentiel des denrées alimentaires doivent saisir ces opportunités pour faire face aux nombreux défis de modernisation, des effets du changement

climatique et autres chocs afin de répondre au besoin alimentaire des populations et l'amélioration de leur bien-être », a précisé le président de la CTOP.

Bilan des 03 dernières années

En termes de bilan pour le compte de ces 03 dernières années, la CTOP a depuis 2019 essayé de porter et renforcer sa visibilité de la CTOP auprès de ses partenaires. « Sur le plan national nous avons beaucoup amélioré nos relations avec les instances de l'Etat avec au premier rang le ministère de l'agriculture, les ministères sectoriels notamment les ministères du commerce et de l'environnement avec qui nous avons commencé par travailler main dans la main. Nous avons également aussi marqué notre implication au déroulement de la feuille de route gouvernementale en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le développement des filières. Nous avons aussi déployé beaucoup d'activités économiques à l'endroit de nos membres. Nous avons mobilisé nos membres pour leur permettre de déployer des activités économiques à travers des appuis au niveau des coopératives (...); Nous Avons également travaillé avec nos partenaires dans le but de pouvoir booster la production togolaise et ceci avec les départements du ministère en charge de l'agriculture », s'est réjoui le président de la CTOP. Depuis 2019, l'organisation pilote deux (02) programmes majeurs notamment la diffusion des pratiques agro écologies et gestion durable des terres, et le développement d'un parcours de formation sur le leadership paysan.

Depuis le juillet dernier, deux nouvelles fédérations ont également fait leur entrée à la CTOP : il s'agit de la fédération des acteurs de la filière ananas, et celle de la filière riz.

Le reporter d'images devenu agriculteur à Badja

Suite de la page 4

nous de votre exploitation ?

En 2021 nous avons produit 0,5 hectares de soja avec un coût total de 80 000 FCFA et nous avons réalisé un bénéfice de 35 000 FCFA. En 2022 nous préparons un hectare pour cette production

La culture du soja gagne du terrain au Togo, est-ce une bonne chose sur le plan financier et pour vos sols ?

La culture de soja est une très bonne chose sur le plan financier car cette production de très courte durée procure de bonne situation aux producteurs et très riche en azote pour les sols.

Comment appréciez-vous la culture du soja dans les zones du pays que vous avez visité ?

A l'intérieur du pays le soja réussit très bien grâce au climat chaud, au dynamisme des producteurs, à leur solidarité et à l'entraide des producteurs. La zone côtière est très humide et le soja n'est pas très bien connu.

Faites-vous de l'agro-écologie avec la culture du soja ?

Oui avec l'agro écologie, je fais le soja



pas pour l'exportation mais pour la consommation locale et pour les provenderies de la place. En voulant étendre la culture du soja sur une grande superficie nous serons obligés d'utiliser les intrants chimiques.

Tigossou Midas

La Rédaction

Droit à une alimentation saine :

Plaidoyer pour une amélioration de la réglementation nationale

L'Institution Africaine pour le Développement Economique et Social (Inades-formation Togo) plaide pour le renforcement du droit à une alimentation saine pour tous dans le pays. Dans le cadre de sa campagne « Conscience AlimentTERRE », cette organisation a en effet commandité une analyse du cadre réglementaire existant en matière de pesticides chimiques de synthèse au niveau national, au regard de la réglementation internationale et communautaire. Une dynamique qui a conduit à la mise en place d'un groupe de plaidoyer qui mène des actions auprès des décideurs politiques afin de renforcer le cadre réglementaire national en matière de pesticide chimique de synthèse.

La Présidente d'Inades-formation Togo explique que la campagne conscience AlimentTERRE vise notamment à conscientiser les citoyens sur la nécessité d'avoir dans nos assiettes, des aliments sains. « C'est de sensibiliser les producteurs, les exploitants agricoles sur la nécessité d'utiliser des produits sains pour nous offrir des produits agricoles sains. Il s'agit aussi de voir au niveau de l'Etat comment la réglementation peut être renforcée pour que nous ne retrouvons pas sur le marché des pesticides chimiques de synthèse non homologués », a indiqué Mme ADOUSSI Houetognon Sélome.

Un cadre juridique existant, avec des insuffisances

Les résultats de l'analyse indiquent que le Togo a ratifié les accords internationaux en matière de gestion des produits chimiques et

déchets dangereux. Pour intensifier les obligations auxquelles le pays a souscrit au titre de ces conventions, un cadre juridique de gestion des substances chimiques a été également mis en place comprenant des textes législatifs et réglementaires.

Cependant, l'analyse de ce cadre juridique relatif aux pesticides de synthèse révèle plusieurs insuffisances : Il s'agit entre autres, de la non concordance entre le cadre législatif national et les dispositions du cadre juridique international, du déficit de réglementation sur les différents maillons de développement des pesticides, de l'insuffisance liée à la gestion des déchets résultant des emballages et des pesticides périmés, de l'insuffisance liée au suivi de flux d'entrée et d'utilisation des pesticides, de la non prise en compte des bio pesticides dans la réglementation.

D'autres déficits ont été également relevés notamment l'insuffisance relative au cadre institutionnel et aux sanctions, l'absence de normes nationales en matière de sécurité sanitaire et environnementale.

Des recommandations

Le consultant juriste Paul Dossou Banka ayant effectué l'analyse, a à cet effet recommandé entre autres : l'élaboration et



Mme ADOUSSI Houetognon Sélome.

l'adoption d'une politique et d'une stratégie agro-écologique intégrant les pesticides, l'adoption d'une politique de promotion des bio-pesticides, la mise en place d'une structure nationale de sécurité sanitaire des aliments, le renforcement des sanctions pénales, l'élaboration et l'adoption d'un cadre réglementaire qui prend en compte tous les maillons de la chaîne des valeurs des pesticides, l'élaboration et la vulgarisation des guides de bonnes pratiques d'utilisation des pesticides homologués pour chaque maillon.

« Il est très important que le gouvernement soit beaucoup plus regardant en ce qui concerne l'entrée de ces pesticides chimiques au niveau du territoire national. Il faut que le gouvernement prenne des mesures par rapport au suivi de tous ces pesticides chimiques jusqu'à leur utilisation parce que nous retrouvons ces pesticides chaque jour dans nos aliments », a-t-il conclu.

Déjà 50 ans de présence au Togo

Inades-Formation Togo, c'est déjà 50 années de présence sur le territoire national au service des communautés et populations rurales à travers divers projets et programmes.

« Ça fait 50 ans que Inades-formation Togo œuvre pour accompagner les populations rurales essentiellement, mais

aujourd'hui nous dépassons le cadre rural. Nous avons commencé en 1972 avec des cours par correspondance pour les producteurs et productrices, paysans-paysannes, mais graduellement on est passé des cours par correspondances à des cours modulaires, à des accompagnements et aujourd'hui, on est vraiment dans

l'accompagnement des alternatives de développement et progressive vers la construction », a fait savoir Boukari Ayessaki, Président du Conseil d'Administration de Inades-Formation Togo, lors de la célébration des 50 ans de l'organisation cette année.

A ce jour, l'organisation a à son actif deux faitières nationales : la fédération nationale de l'organisation maraichère du Togo et la centrale des producteurs du Togo, deux organisations qui font partir de la coordination Togolais des organisations paysannes (CTOP) dont les leaders font la fierté d'Inades-formation Togo.

« C'est des milliers paysans et paysannes qui ont été formés, des milliers d'acteurs encadreurs, animateurs, responsables de projet

qui ont suivi les formations de Inades-formation et qui les ont valorisés. C'est plusieurs projets de l'Etat avec qui Inades-formation a collaboré en renforcent les capacités des acteurs. Nous ne sommes pas nous-mêmes en mesure de présenter les chiffres car certains d'entre nous n'étaient pas encore nés, mais nous savons que lorsque nous allons dans le Togo profond vous avez des personnes du troisième âge qui tiennent à tout prix à nous montrer leur attestation de formation et à nous sortir leur livret qui leur ont permis de renforcer leur capacité. Inades-formation Togo peut se réjouir d'avoir posé un acte qui a contribué à la construction du mouvement paysan au Togo » s'est réjouie ADOUSSI Houetognon Sélome.

Créé en janvier 1972, Inades-Formation Togo est une ONG d'appui accompagnement du monde rural, spécialisée dans l'agriculture, l'environnement, la gouvernance. Elle fait partie du réseau panafricain d'Inades-Formation, créé par les pères Jésuites, dont le siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'organisation intervient directement à plus de 380 000 bénéficiaires dans 15 préfectures soit 18 communes du Togo avec plus de 10 projets.

La Rédaction

La production bio togolaise a le vent en poupe

Le Togo s'est doté d'un label de certification biologique, le « label Bio-SPG » reconnu par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (Ifoam). L'outil permet d'avoir des produits bio suivant un cahier des charges.

Un plan quinquennal 2023-2028 pour la promotion de l'agriculture biologique est porté par l'Association nationale pour l'agriculture biologique (Anabio), une organisation qui réunit les acteurs de l'agriculture biologique.

Le document se veut un plan qui s'aligne sur les objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Les pionniers

En 2019, l'agriculture bio occupait plus de 36 000 producteurs, soit environ 4,83 % des producteurs africains dans le secteur. C'est aussi 1 % des terres exploitées au Togo, ce qui place le pays devant la moyenne africaine (0,2 %).



L'ananas et le soja font partie des productions bio du Togo les plus prisées sur les marchés d'exportation. Pour le soja, ce sont

160 000 tonnes de graines qui ont été exportées au cours de la campagne 2019-2020, pour une recette estimée à 50 milliards de francs CFA.

Avec 51 000 tonnes de soja bio exportées vers l'espace Schengen en 2020, le Togo est le premier exportateur vers l'UE. Dans la filière ananas, ce sont 44 000 tonnes produites en 2022 dont 38 000 tonnes de bio. Une production dont au moins 60 % est exportée vers l'Europe.

La société Daba est une référence nationale spécialisée dans la production de viande de poulet bio. Lancée il y a moins de 03 ans, elle élève déjà 36 000 poulets par cycle et a une capacité de production de 500 poulets/heure. La structure envisage désormais une production annuelle de 1 200 000 poulets, produits finis.

Les financements de l'adaptation restent (très) insuffisants

Le Global center on Adaptation constate que le continent consacre bien peu d'investissements à l'adaptation aux changements climatiques, dont le coût est pourtant déjà supérieur aux efforts consentis. Le secteur privé peut davantage jouer son rôle.

Les flux de financement de l'adaptation en Afrique n'ont atteint que 11 milliards de dollars par an en 2019-2020. L'augmentation en 2021-2022 sera probablement modeste, même si elle dépasse les 10% l'an, mais elle n'approchera pas le doublement avant 2025 si les tendances actuelles se poursuivent. Ainsi prévient le Global Center on Adaptation (GCA) dans une étude publiée la semaine du 4 septembre 2023.

« Le financement de l'adaptation est fortement concentré autour de dix pays africains, qui reçoivent à eux seuls plus de la moitié des dotations. »

Étude qui révèle que le continent a besoin de 53 milliards \$ par an pour s'adapter aux changements climatiques, adaptation, soit 2,5 % de son PIB. Un chiffre qui pourrait être largement sous-estimé, préviennent les auteurs de l'analyse : l'Afrique pourrait avoir besoin de plus de 100 milliards \$ par an pour l'adaptation. Cela signifie que, d'ici à 2035, l'Afrique pourrait avoir besoin de 845 à 1 007 milliards \$.

Au taux de croissance actuel du financement de l'adaptation, l'Afrique ne recevra qu'environ 180 milliards \$ d'ici 2035, soit moins d'un dixième de ce dont le continent a besoin. Doubler le financement actuel (40 milliards \$) ne suffira donc pas, en cette hypothèse.

De plus, GCA calcule que le manque à gagner économique lié à l'absence d'investissements en matière d'adaptation en

financement de l'adaptation est inférieure à 15 %. Même pour l'agriculture, la part des subventions est d'environ la moitié (53 %).



Afrique pourrait atteindre 6 000 milliards \$ d'ici à 2035.

On le voit, les avantages économiques des mesures d'adaptation en Afrique dépassent de loin les coûts financiers. Les analystes constatent, pour s'en inquiéter, que la majorité (54 %) des fonds d'adaptation destinés à l'Afrique sont acheminés sous forme de prêts, « ce qui aggrave la situation d'endettement des pays ».

Dans les secteurs de l'énergie et des transports, la part des subventions dans le

L'Afrique prend à sa charge la majorité des flux de financement de l'adaptation. D'après l'étude, les flux de financement de l'adaptation vers l'Afrique ne représentent encore que 39 % du total des flux de financement de la lutte contre le changement climatique.

Le potentiel du secteur privé

Voilà pourquoi « toutes les parties prenantes peuvent augmenter de manière substantielle le financement de l'adaptation

Suite à la page 12

Petite saison des pluies : les principales recommandations

Au regard des cumuls de pluies pendant la petite saison des pluies au sud du Togo, Mme Daré Gamla Nana, docteur en climatologie, suggère aux producteurs d'adopter les techniques de conservation du sol, notamment la gestion durable des sols et la gestion intégrée de la fertilité des sols.

Elle conseille d'interagir avec les techniciens de la météorologie nationale, de l'agriculture et de l'hydrologie pour des informations spécifiques et les conduites à tenir.

Pour tirer profit des opportunités de cette petite saison, Dr. Daré Nana suggère aux agriculteurs d'exploiter les eaux disponibles, à travers la promotion de l'irrigation, des cultures de décrue et de l'aquaculture.

« Compte tenu des résultats de la prévision, il est probable d'observer par endroit des déficits hydriques pouvant entraîner des échecs de semis et impacter le développement normal des cultures » a-t-elle prévenu.

Et précise que « ces déficits hydriques pourraient aussi favoriser le développement d'insectes ravageurs et autres ennemis des cultures ».

Pour prévenir ces risques, il est recommandé de semer dès les premières pluies, utiliser les variétés à cycle court, prévoir des irrigations de complément, choisir les



variétés tolérantes aux maladies et aux stress hydriques.

Elle a demandé aux structures en charge de la gestion des intrants et semence de faciliter aux producteurs l'accès aux

semences améliorées, notamment celles à hauts rendements puis renforcer les dispositifs d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologiques des producteurs.

Elle a aussi recommandé de soutenir les techniques d'amélioration des rendements des cultures à travers l'apport des pesticides homologués et des fertilisants, notamment la fumure organique et l'engrais minéral. « Il est recommandé à tous les acteurs du suivi de la campagne agricole d'être attentifs aux mises à jour qui seront faites par les services météorologiques et hydrologiques » a-t-elle indiqué.

Luc Amen

Les financements de l'adaptation restent (très) insuffisants

Suite à la page 11

et la composante « dons » de ce financement », jugent les auteurs. Qui estiment que les institutions financières multilatérales « peuvent encore » augmenter les flux d'adaptation vers l'Afrique. De leur côté, les institutions bilatérales peuvent mieux rendre compte du financement de l'adaptation et augmenter les 1,8 milliard \$ qu'elles versent chaque année.

Pour autant, insiste l'étude, « c'est le secteur privé qui a le plus de potentiel pour augmenter le financement de l'adaptation ». Aujourd'hui, les entreprises du secteur privé investissent moins de 0,3 % du financement total de l'adaptation en Afrique. Dans le même temps, en Asie du Sud et de l'Est, le secteur privé investit près de 40 % de l'ensemble des flux financiers liés au climat, créant des emplois et soutenant une croissance économique intelligente face au climat.

Enfin, l'étude révèle un dernier « message » : le financement de l'adaptation est fortement concentré autour de dix pays africains, qui reçoivent à eux seuls plus de la

moitié des dotations ; les pays doivent renforcer leur planification stratégique, leurs programmes prioritaires d'adaptation et leurs institutions. Car les dix pays africains les plus vulnérables au climat ne reçoivent que 18 % des fonds d'adaptation.

Seuls sept pays d'Afrique disposent aujourd'hui de tous les éléments stratégiques et de planification essentiels à la mise en œuvre de mesures d'adaptation : mandats institutionnels clairs, secteurs prioritaires identifiés, coûts d'adaptation estimés et objectifs d'adaptation spécifiques définis. Ces pays sont prêts à absorber des financements et à mettre en œuvre des programmes d'adaptation à grande échelle.

Dès lors, concluent les analystes du CGA, le renforcement de la planification stratégique, des programmes prioritaires d'adaptation et des institutions constitue « une tâche essentielle pour la plupart des pays africains ». Il permet de transformer des objectifs en projets réalisables.

Luc Amen

Toutes les informations agricoles et environnementales sur www.agritorch.org

Un plan climat pour les communes de Tchaoudjo

« A l'horizon 2030, les communes de Tchaoudjo sont résilientes au changement climatique avec une économie basée sur des activités à faible empreinte carbone » : telle est la vision du Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et pour le Climat (PAAEDC) des quatre communes de la préfecture de Tchaoudjo.

Ce plan estimé à 30 milliards de F CFA, vise à orienter les actions des communautés en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique ainsi que l'accès à l'énergie.

« Nos territoires font partie des régions les plus vulnérables au changement climatique. Nos populations, leurs moyens de subsistance et nos leviers de développement sont menacés et c'est pourquoi nous nous sommes engagés, dès 2018, par notre adhésion à la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne », a indiqué le Maire de Tchaoudjo 1, Korodowou AHINI Mankana.

« Conscient des réalités des changements climatiques, le Togo a ratifié divers accords internationaux sur les changements climatiques, ce qui a permis aux Maires de Tchaoudjo de bénéficier de l'appui de l'Union européenne pour leur PAAEDC », a pour sa part expliqué la Directrice des ressources forestières, Amah Lydi Atutonu.

« A travers les différentes étapes qui ont permis d'établir ce plan, les communes de Tchaoudjo ont montré que les défis climatiques et énergétiques sont mieux connus à l'échelle locale. Elles peuvent mieux participer à l'effort national tout en choisissant des projets de développement appropriés », a-t-elle ajouté.

Il faut souligner que le PAAEDC est une dynamique territoriale, une démarche qui permettra aux trois communes de Kloto de mener à bien tous leurs projets de développement tout en préservant les forces

l'Union européenne, et mis en œuvre par Expertise France.

Dans le contexte actuel de l'urgence climatique, les communes togolaises



de leur territoire et en apportant une réponse aux défis relatifs au changement climatique. Il vise à orienter les actions des communautés en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, ainsi que de l'accès à l'énergie des populations.

Ce Plan s'inscrit dans le projet de soutien à la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (CoMSSA), cofinancé par

s'impliquent de plus en plus dans les questions relatives à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les communes de la préfecture de Kloto avaient aussi en effet lancé en février dernier leur Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et pour le Climat (PAAEDC).

FERMIER 2.0 :

F20, une solution financière pour transformer la vie des petits agriculteurs

En Afrique subsaharienne, l'agriculture occupe 60% de la population active et représente 23% du PIB du continent, mais seuls 3% des crédits lui sont consacrés. En réponse à cette situation, F2.0 propose de modifier la logique de financement. Cette solution va être bientôt utilisée au Togo. Les discussions sont en cours avec les microfinances. Celles qui veulent participer à ce projet peuvent écrire à « a.delavalette@ada-microfinance.lu ».

Les agriculteurs deviennent clients des Instituts de Micro Finance (IMF) et s'endettent pour leurs intrants. Les Organisations Paysannes (OP) qui jusqu'alors finançaient à crédit ces intrants, peuvent, grâce à F2.0, s'endetter pour leur acheter une partie de leur récolte, constituer un stock et le vendre pendant la période de hausse des prix agricoles.

Avec la solution F2.0, les producteurs peuvent financer les intrants de la campagne agricole, vendre leur récolte à un prix équitable et bénéficier indirectement des profits générés par l'OP. Quant aux

organisations paysannes, cela leur permet d'augmenter leur capacité de financement sur des activités moins risquées (stock vs. production), d'utiliser leur capacité d'endettement au financement d'une activité génératrice de profits (achat/vente des stocks) et de dématérialiser leur gestion du cash.

La solution permet aux Instituts de Micro Finance de s'assurer de l'objet des crédits, d'augmenter leur activité (deux crédits au lieu d'un), de réduire le risque et de simplifier la gestion administrative de ces clients.

Le fonctionnement

Deux facteurs principaux expliquent la réticence des institutions à financer le secteur agricole. Il s'agit du coût (montants faibles, complexité d'analyse, clients éloignés, tout concourt à en faire une activité non rentable) et du risque (absence de garanties des producteurs, risque climatique, marchés imprévisibles ; le secteur est considéré à raison comme très risqué).

Financement des intrants

La remontée des besoins sous forme de commandes permet à l'agent de crédit de financer des centaines de producteurs très simplement. Les décaissements se font de compte à compte dans l'IMF (compte

Suite à la page 14

Négoce des produits agricoles tropicaux :**Des acteurs économiques outillés par AgriTorch**

« Comprendre, opérer et gagner dans le négoce des produits agricoles tropicaux » : c'est la thématique au centre d'une formation organisée les 09 et 10 août 2023 à Lomé sur initiative du Cabinet AgriTorch. La formation a connu la participation des entrepreneurs, commerçants, agrégateurs, jeunes aspirants et autres acteurs des filières agricoles de même que des institutions de financement.

Basé sur des faits authentiques et sur des expériences vécues, ce séminaire est très pratique avec une approche fortement participative. Il est animé par une équipe de trois experts composés d'agroéconomistes et de praticiens actifs dans la commercialisation et l'exportation ainsi que dans les organisations professionnelles des principales filières porteuses (anacarde, soja, café, karité).

Selon les responsables du Cabinet AgriTorch, l'activité du négoce des produits agricoles est désormais dictée par les règles du marché. Autrement dit, l'offre et la demande déterminent les prix des produits. Ces prix pratiqués qui conditionnent par ailleurs la marge des différents acteurs de la filière connaissent de grandes fluctuations. Ces fluctuations de prix ajoutées à d'autres paramètres incontrôlés (aléas, demande, stocks) compliquent les prévisions de disponibilité de produits, le sens de l'évolution des prix et complexifient le commerce des produits agricoles.

Ainsi, la non maîtrise de ces paramètres, la méconnaissance des règles et procédures, et d'autres éléments de risques qui jalonnent les systèmes de commercialisation des produits

agricoles conduisent au désenchantement des amateurs qui veulent pourtant vivre de cette activité. Des détournements, des dettes, des conflits, des procès et des fuites sont régulièrement enregistrés au niveau des négociants d'une campagne à une autre.

« Malgré cette complexité, la commercialisation des produits agricoles doit être conduite de manière à générer du profit pour le producteur, le transporteur, le transformateur, l'acheteur, l'exportateur, le négociant international, l'investisseur, etc. Pour atteindre cet objectif, prévenir les désagréments subis par certains acteurs et maximiser le gain des commerçants et exportateurs actuels et potentiels sans porter préjudices aux autres acteurs des filières (producteurs, transformateurs, SFD, Banque, assurance...), tous ceux qui sont impliqués dans le système de commercialisation doivent chercher à comprendre les exigences du négoce, aussi bien en termes de produit que d'activité économique », a indiqué le Directeur de formation à AgriTorch, Akoété Adjéwonu.

« Pour ce faire, il faut renforcer les capacités des acteurs directs et indirects impliqués dans les opérations de



négoce des produits agricoles », a-t-il expliqué.

« C'est une activité que nous menons déjà mais que nous ne connaissons pas comme cela se doit. On le fait mais de manière superficielle, ce qui porte entorse à nos activités. D'où l'importance que tous les acteurs des chaînes de valeur soient formés sur le négoce », a pour sa part souligné l'un des formateurs en la personne de Mawuko Komla GOZAN, opérateur économique, expert dans l'exportation des produits tropicaux et également président du Conseil Interprofessionnel de la Filière Anacarde au Togo (CIFAT). « C'est un thème incontournable que ce soit dans le système national qu'international en ce sens qu'il permet de mettre en exergue les paramètres et les possibilités qui nous permettent de faire le négoce et rentabiliser notre activité. C'est pourquoi cet atelier est très salubre », a-t-il ajouté.

Il faut souligner qu'en

Afrique de l'Ouest, la commercialisation des principaux produits d'exportation était avant la libéralisation économique sous le contrôle de l'Etat à travers des mécanismes comme les caisses de stabilisation en zone francophone ou marketing board en zone anglophone (OPAT au Togo, ONS au Bénin, CAISTAB en Côte d'Ivoire). L'Etat contrôlait les prix voire collectait et exportait les produits. Mais depuis la libéralisation du commerce dans les années 90, le rôle de l'Etat s'est plus limité à la régulation accordant au secteur privé la commercialisation et l'exportation. Une ouverture au secteur privé qui constitue une grande opportunité pour les opérateurs économiques d'enregistrer de gros revenus.

A la demande des participants, une nouvelle session de formation sera organisée dans les semaines à venir.

DKS

F20, une solution financière pour transformer la vie des petits agriculteurs

Suite de la page 13

producteur vers compte OP) sur base des livraisons d'intrants uniquement, ce qui garantit l'objet du crédit. Le travail de l'agent de crédit est largement facilité, même si les visites de terrain continuent d'être utiles.

Financement des stocks

L'Organisation Paysanne obtient un crédit au moins égal à la somme des crédits intrants obtenus par ses membres. Cette somme est dédiée à l'achat de récolte à ses membres afin de

faciliter le remboursement des crédits intrants. Le stock ainsi constitué sera écoulé sur la période de hausse des denrées alimentaires, permettant à l'OP de générer des profits. Ces profits avec les actifs représentés par les stocks sont la meilleure garantie qui soit pour l'IMF.

Gestion du risque

En matière de gestion de risque, F2.0 permet de garantir à 100% l'utilisation (l'objet) des crédits. Au-delà de cet impact direct, il revient aux institutions

financières partenaires de définir et mettre en place des mécanismes qui améliorent la gestion du risque. On mentionnera en particulier les mécanismes de renforcement de l'épargne, solidarité entre les OP et leurs membres, remplacement de garanties non fongibles par des actifs circulants et de la vente d'assurance agricole indiciaire sur le capital restant dû.

L'expérience du Sénégal

En fin 2022, F2.0 a démarré sous forme de pilote en 2020 au

Sénégal. En 2022, le programme a permis, au travers de 7 IMF partenaires et une cinquantaine d'organisation paysannes, le financement des intrants de 3 500 petits producteurs pour une valeur de 520 millions de FCFA et des organisations paysannes à hauteur de 260 millions FCFA.

Après le Sénégal et l'Éthiopie, F2.0 continue son expansion en Afrique de l'Ouest avec en 2023 le Bénin et la Côte d'Ivoire.

Midas Tigossou

Journée mondiale de l'alimentation 2023

Appel à l'action en faveur de l'eau

« L'eau c'est la vie, l'eau nous nourrit : c'est le thème au centre de la de l'édition 2023 de la journée mondiale de l'alimentation qui sera célébrée le 16 octobre prochain. Un appel à mener des actions en faveur de l'eau.

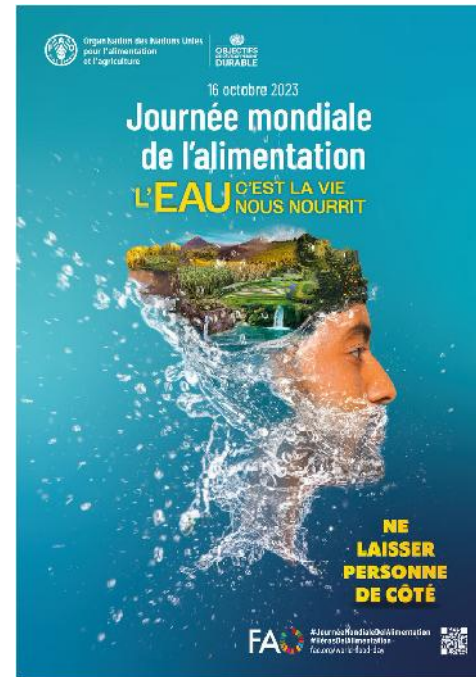
La Journée Mondiale De l'Alimentation 2023 met donc l'accent sur l'eau en tant que fondement de la vie et de l'alimentation. Selon la FAO, la campagne vise à sensibiliser le monde entier à l'importance d'une gestion avisée de l'eau puisque la disponibilité de cette précieuse ressource est menacée par l'accroissement démographique rapide, l'urbanisation, le développement économique et le changement climatique.

L'institution indique en effet qu'aujourd'hui, 2,4 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique. Par ailleurs, beaucoup sont de petits exploitants agricoles qui ont déjà du mal à subvenir à leurs besoins journaliers, tout particulièrement des femmes, des peuples autochtones, des migrants et des

réfugiés.

A cet effet, la Journée mondiale de l'alimentation 2023 envisage des solutions pour produire davantage d'aliments et autres produits agricoles essentiels avec moins d'eau, tout en veillant à une distribution égalitaire de l'eau, à la sauvegarde de nos systèmes alimentaires, et à ne laisser personne de côté.

« Nous devons tous cesser de prendre l'eau pour un bien acquis et commencer à la gérer de manière avisée. Les gouvernements, le secteur privé, le monde académique, les agriculteurs, la société civile et les particuliers doivent travailler ensemble à la création d'un monde où la sécurité alimentaire et hydrique est garantie à tous. Chacun de nous peut faire la différence », recommande l'institution onusienne.



Elle appelle les gouvernements, le secteur privé, les agriculteurs, le monde académique, la société civile et les particuliers à œuvrer ensemble pour répondre aux défis de l'eau.

« Nous devons produire davantage d'aliments, de fibres, de nourriture pour les animaux et

de biocarburant avec moins d'eau, en veillant à une distribution égalitaire de l'eau, à la sauvegarde de nos systèmes alimentaires aquatiques, et à ne laisser personne de côté. Chacun de nous, y compris les jeunes, peut mener des actions en faveur de l'eau pour l'avenir de l'alimentation, des personnes et de la planète », souligne la FAO.

Les agriculteurs qui sont les gardiens des ressources naturelles, sont invités de disposer des outils et des technologies qui leur permettront de gérer efficacement l'eau de manière durable pour l'avenir de l'alimentation. Ils sont appelés à gérer efficacement l'utilisation de l'eau, stocker et éliminer correctement les pesticides, réduire les pertes de nourriture et d'eau et adopter des pratiques agricoles durables. Il faut souligner cette journée sera suivi et la troisième édition de la Journée mondiale de l'alimentation pour les jeunes, le 19/ octobre 2023.

David S.

CABINET AGRITORCH

MISSION

Contribuer à la performance économique, sociale et environnementale des entreprises publiques privées et sociales par les études, la formation, la communication et l'intermédiation.

DOMAINES D'ACTIVITES

Prestations intellectuelles (formation, étude, communication, intermédiation)

STRATEGIES D'INTERVENTION

AGRITORCH offre un service diversifié grâce à une diversité d'expertise nationale et internationale de haut niveau.

En vue de s'assurer d'un accompagnement pertinent et de qualité, il a opté pour une stratégie d'intervention flexible qui s'adapte aux besoins de ses partenaires.

Elle consiste principalement à :
- identifier les besoins de nos partenaires,
- proposer des solutions adaptées à leurs besoins,
- délivrer les services techniques adéquats selon les besoins des partenaires.

Il participe aux appels d'offres, organise des formations à la carte par entente directe ou par cooptation, réalise des études et recherche-action sur des innovations technologiques et sociales, réalise des études exploratoires et des enquêtes d'opinion, établit des relations de confiance entre acteurs, etc

EQUIPE

Le cabinet emploie en permanence Six (6) agents (agroéconomiste, environnementaliste, sociologue, journaliste, secrétaire-comptable). Le cabinet dispose d'une liste d'experts externes de haut niveau qu'il sollicite selon les besoins de ses partenaires.

VALEURS FONDAMENTALES

La vision et les actions du cabinet AGRITORCH sont gouvernées par les quatre (4) principes que sont :

- La Discipline
- L'Intégrité
- Le Respect
- L'Excellence

QUELQUES REALISATIONS

PÉRIODE	ACTIVITÉS	LIEU	SOURCE DE FINANCEMENT	PERSONNES DE RÉFÉRENCES POUR VÉRIFICATION
JANVIER 2023	Formation en gestion axée sur les résultats (GAR) des gestionnaires des établissements scolaires et lycées de Togo	GRAND HOTEL 3C AOUÏ / Kpalimé, TOGO	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAAPP)	Secrétaire Exécutif du FNAAPP (Koffi Tchankou) Tél : +228 92 33 37 78 Directeur de la Régulation Inter-étatique de l'Éducation (DRIE) KPOKPO, Tél : +228 92 99 31 15
DÉCEMBRE 2022	Elaboration du plan stratégique pluri-annuel et présentation de l'ONG ESPOIR-VIE TOGO 2022-2027	Siège EVT LOMÉ TOGO	ESPOIR-VIE TOGO	Secrétaire Exécutif de l'ONG EVT JAËNSAH Aïoua Eghemé Tél : +228 92 01 64 11
DÉCEMBRE 2022	Appui à l'élaboration de plan stratégique de l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM)	Siège UCRM, LOMÉ TOGO	Union Régionale des Chambres de Métiers du Togo	Secrétaire Général, Président UCRM Togo Tél : +228 90 05 61 94
DU 28 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2022	Formation des responsables de conseil de l'interprofession de la filière anacarde du Togo (CIFAT) en plaidoyer, lobbying et leadership	Centre d'accueil Sokodé / TOGO	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAAPP)	Secrétaire Exécutif du FNAAPP (Koffi Tchankou) Tél : +228 92 33 37 78 Président du CEAT (Kouka Jawuwa GOCAN) Tél : +228 90 02 64 33
DU 07 AU 11 NOVEMBRE 2022	Appui à la mise en place du système de suivi-évaluation du Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS) au Togo	Hôtel St Georges à Tivévi / TOGO	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAAPP)	Secrétaire Exécutif du FNAAPP (Koffi Tchankou) Tél : +228 92 33 37 78 Président du CIFS, Kouka KADZAKADE Tél : +228 93 51 93 60
OCTOBRE-DÉCEMBRE 2022	Etude sur l'élaboration de la gouvernance des Zones d'Aménagement Agricole: Filières (ZAAF) et des Centres de Transformation Agricole (CTA)	Togo	AFRODABAD	Dak-Tona ALI-TAGBA, Coordinateur AGP-AK, Tél : +228 72 69 30 39
DU 12 AU 14 OCTOBRE 2022	Formation en Gestion Financière des Celles Villageoises Interurbaines du Grand Lomé	Hôtel Mirabeau de Lomé	Maires	Secrétaire Général de la Mairie du Galla 4 (SOULEMENA F. Alassani) Tél : +228 90 59 17 11
21 ET 23 JUILLET ET 21 SEPTEMBRE 2022	Appui de l'Union des ONG Togolaises (UONGTO) à l'élaboration de son plan de plaidoyer pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	Siège de l'UONGTO sis à GTA à Lomé	UONGTO	Directeur Exécutif de l'UONGTO (Abouela DJINDA) Tél : +228 93 14 68 37
19 ET 20 AOÛT 2022	Formation en leadership dans la gouvernance des entreprises publiques et sociales	Salle de formation de l'Institut d'Administration des Entreprises du Togo (IAET) à Lomé	Participants	Secrétaire Exécutif du Conseil National du Patronat du Togo (CNPT) (SILVIE-SEISSA) Tél : +228 93 50 37 90 36 45 47
19 JUILLET 2022	Appui des responsables de l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) du Togo en leadership pour la gouvernance	Hôtel Concordia à Kara	UCRM	Président de l'UCRM (Mahamad ISSA) Tél : +228 70 05 61 94
DU 13 AU 14 JUIN 2022	Formation en stratégie de mobilisation des ressources des élus et cadres des maires au Grand Lomé	Hôtel Mirabeau de Lomé	Maires	Maire de la Commune du Galla 1 (Kouamé GOMADO) Tél : +228 90 93 16 35
DU 3 AU 4 JUIN 2022	Formation des entreprises publiques, privées et sociales togolaises en plaidoyer et lobbying	Salle de formation de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lomé (IAEL) à Tivévi	Participants	Directeur de la Régulation, de l'Inspection et du Contrôle des Établissements, Filières et Sols (DRIC) (S) AZRI Kpatcha, Tél : +228 92 99 31 15
DU 10 AU 11 MAI 2022	Formation des ONG togolaises en autoévaluation des performances de la société civile togolaise	Salle de réunion du cabinet G. Consulting à Lomé	Participants	Directeur de l'ONG STADO SEMAH Gacoh, Tél : +228 22 19 84 95 +228 99 64 78 74





Green Industry Plast - Togo

N°RCCM : TG-LOM 2017 B 1499 ; NIF : 1000884688

L'entreprise verte & sociale



QUI NOUS SOMMES ?

Société togolaise, GIP est créée en 2016.
Elle suit une démarche de RSE.
Elle cherche à :

- Garantir un avenir propre
- Impulser une conscience citoyenne à la gestion du territoire
- Protéger et respecter intelligemment notre environnement

STRATEGIE ET IMPACTS


Une stratégie à la pointe de l'innovation sociale et environnementale :

- Implication des plus défavorisés
- Transparence
- Maillage de relation et de projets
- Éthique d'une ONG (dont GIP est issu)

- ⇒ 2 récompenses en 2019
- ⇒ + de 10'000 personnes sensibilisées

CHIFFRES CLES

Promotion féminine

7 femmes 
dont **2** responsables d'équipe

Promotion sociale

24 

Promotion environnementale

144 Tonnes/an 